

A Mesdames et Messieurs
les membres du Conseil communal
1002 Lausanne

Lausanne, le 30 août 2023

Pétition de M. Robert FÜRST et consorts « Café avec un policier »

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Par la présente, la Municipalité répond à la pétition de M. Robert FÜRST et consorts, « Café avec un policier ». Le pétitionnaire souhaite que la Municipalité examine la possibilité que la Police municipale de Lausanne (PML) partage un moment de convivialité autour d'un café dans un endroit neutre.

La Municipalité partage la vision d'une police proche de la population et accessible, avec laquelle il est possible d'échanger en tout temps sur le ressenti de la population en matière de sécurité publique. Elle répond donc favorablement à la pétition dans une forme toutefois différente que celle envisagée par le pétitionnaire puisque au lieu de recevoir la population dans un café, le Corps de police ira à la rencontre du public dans les différents quartiers en déployant un nouveau concept d'utilisation des postes de police mobiles.

La PML, proche de la population et de ses partenaires, met un accent particulier sur le développement de la police urbaine de proximité afin de participer au maintien de la cohésion sociale et de préserver la qualité de l'espace public. Elle cherche constamment à améliorer la qualité des services qu'elle offre à la collectivité. Elle mise sur les compétences humaines de ses collaboratrices et collaborateurs afin de tisser une relation privilégiée avec la population, basée sur la confiance réciproque.

Une division du Corps de police est particulièrement dédiée à l'entretien de ces relations privilégiées avec la population. Il s'agit de la division « proximité, partenariat et multiculturalité ». Cette division exploite depuis 2014 des postes de police mobiles. Ces fourgons aménagés permettent à la PML d'aller à la rencontre de la population dans les quartiers ainsi que lors des manifestations sportives et culturelles. La PML déploie son poste mobile dans les quartiers selon des plages horaires définies et annoncées à l'avance. Ces rendez-vous avec les habitantes et les habitants lui permettent d'obtenir, grâce à l'informatique mobile, un grand nombre de prestations dont le dépôt de plainte pénale. Ce sont également des



moments privilégiés d'échanges sur des thématiques de sécurité qui préoccupent la population. Celle-ci peut poser des questions aux policières et policiers sur place, signaler des problématiques et faire part de ses constatations ainsi que recevoir des conseils.

Les postes de police mobile seront dorénavant également déployés dans la perspective d'échanges plus informels autour d'un café.

La première édition, qui s'est déroulée dans le cadre du marché lausannois le 10 juin 2023, à la place de la Riponne, a rencontré un vif succès et les échanges aussi nombreux que les retours positifs. Les autres éditions réalisées dans les quartiers jusqu'ici (Chailly, Pontaise et Grancy notamment) ont également rencontré un très bon écho de la population.

Les horaires et lieux de ces échanges se trouvent sur le site internet de la PML (<https://www.lausanne.ch/prestations/police/cafe-rencontre-police.html>) et sont également communiqués via les réseaux sociaux les jours précédents la rencontre.

Cette prestation de la police auprès de la population, tout comme les autres démarches de proximité, facilite l'accès à ses services pour les personnes qui peuvent avoir des difficultés de mobilité.

Au nom de la Municipalité

Le syndic
Grégoire Junod



Le secrétaire
Simon Affolter